

PROJET "RÉSONANCES"

OÙ L'ART DE FAIRE ET DÉFAIRE...

FAIRE ET DÉFAIRE...

Dans la suite des restructurations à répétition que les cheminot-e-s de l'Infra Équipement et Infra Circulation ont subies ces dernières décennies, le nouveau projet de restructuration SNCF Réseau, « Résonances », semble annoncer un pas supplémentaire dans l'éclatement de l'entreprise.

Toutes ces restructurations, sous prétexte de mieux organiser notre travail, ont au contraire désorganisé la production et dégradé les conditions de travail des agents de l'Infra. Le résultat attendu par la direction de l'entreprise a par contre été au rendez-vous: casse des collectifs de travail, diminution drastique des effectifs (équipes réduites de moitié entre 2000 et 2012 notamment à la Voie), augmentation et ancrage de l'externalisation/ sous-traitance pour les travaux et aujourd'hui pour la maintenance.

POUR CELA, FAIRE ET DÉFAIRE, LA DIRECTION SAIT FAIRE !

« RÉSONANCES » QUÉZACO ?

Alors que de précédentes restructurations, pas si lointaines, avaient centralisées les directions techniques, pôles d'expertises et ingénierie (avec en parallèle la suppression des directions régionales), aujourd'hui la

direction veut décentraliser ces mêmes services techniques et les rattacher aux zones de Production de province (ZP Nord Est Normandie, ZP Sud-Est et ZP Atlantique) qui deviendraient des Zones de Production « augmentées » (DGIR- Directions Générale Inter-Régionale) auxquelles seraient rattachées des directions régionales (celles là-même que nos dirigeants d'entreprise avaient fait disparaître, ce sont de grands magiciens...).

A noter que dans le cadre de cette restructuration, l'Infralog National, qui vient lui-même d'être restructuré au 1er janvier 2025 en 2 établissements (ENSAO et ERGI), ainsi que l'ensemble de l'établissement « Supply chain » (y compris les EIV), seraient rattachés, dans le cadre des élections professionnelles de 2026, au CSE Directions Techniques et non plus aux CSE des Zones de Production de province dont ils dépendent actuellement (respectivement CSE Zones de Production NEN et SUD-EST).



DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL MASSIFS...

Selon la direction SNCF Réseau, cette restructuration entraînerait le « mouvement » d'environ 5000 agents, dont environ 3350 agents du CSE Directions Techniques (par services entiers) qui seraient transférés dans les CSE Zones de Production de province (le périmètre Ile de France n'étant quasiment pas impacté).

Toujours selon la direction SNCF Réseau, ces « transferts » n'entraîneraient pas ni mobilité géographique ou fonctionnelle (excepté 200 à 250 agents, principalement des services d'ingénierie, qui seraient concernés par une mobilité fonctionnelle avec le changement de leur fiche de poste). Il y aurait de possibles évolutions « à la marge » par la suite mais qui selon la direction n'entrent pas dans le cadre du projet.

Et comme nous l'a indiqué la direction SNCF Réseau, au final cette restructuration n'entraînerait la suppression « que » d'environ 320 postes, principalement en direction. **Merci patron...**



UNE MISE EN PLACE AU LANCE-PIERRE SYNONYME DE DÉTÉRIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL...

Cette restructuration est prévue à être mise en place au 1er juillet 2025. Nous avons pu constater au cours des réunions de présentation de ce projet qu'encore une fois l'impact de cette restructuration sur les conditions de travail des cheminot-e-s concernés n'avait pas été pris en compte.

Et la direction n'a effectué aucun retour d'expérience sur les dysfonctionnement actuels des Zones de Production avant de finaliser son projet. Pourtant, les Zones de Production resteront la pierre angulaire de la future organisation !



De plus, pour SUD-Rail, il n'est pas responsable de précipiter une restructuration d'une telle ampleur alors que d'autres restructurations sont déjà en cours depuis le 01 01 2025 et se mettent difficilement en place (Etablissements Industriels, ESTI zonaux...), **et que Maintenir Demain a amené une dégradation notable des conditions de travail des agents des Infrapôles.** À des situations de travail déjà dégradées (surcharges de travail pour les agents en postes liées aux postes supprimés ou non pourvus, collectifs ne pouvant plus assurer des chantiers courant de maintenance, déprogrammations récurrentes, état de fatigue avancé de certains encadrants etc...). Cela créera encore plus de souffrance au travail, de désorganisation de la production et de dégradation des conditions de vie, de travail, et de sécurité des agents.

ET L'AVENIR DE L'INFRA DANS TOUT ÇA ?

On peut se poser légitimement la question de la finalité de tout ça. La direction de l'entreprise a de façon « déguisée » entamé un vaste plan social depuis 30 ans qui a amené à l'éclatement de l'entreprise et à la casse de nos métiers dans le cadre d'une ouverture à la concurrence et externalisation faussée. **Il est à craindre que le projet Résonances ne soit qu'une étape de plus dans l'éclatement de l'entreprise et de l'externalisation/filialisation de nos métiers.**



SUD-Rail restera attentif, mobilisé et déterminé à défendre l'intérêt collectif des agents et interviendra si ce projet amène de la souffrance au travail ou a des conséquences sur les conditions de travail et de sécurité des collectifs impactés.